

► ► Procès Verbal Assemblée Générale Ordinaire PIERRE & MASSE du 03/03/2023 _20h

Présents :

Xavier LE COUTOUR, Anne-Marie LE COUTOUR, Marc LAVIEILLE, Corine CLEMENT (pour Mr BOURDIN, Mairie de Coutances), Arnault LAURENT (artisan partenaire), Thomas BEGUET (Tritout), Alice MICHAUD, Françoise HERMAN (AAPM), Stéphanie RAPINEL, Mylène SUT et Julien, Valérie LECONTE (Maire de Montpinchon), Marie-Lou THIEBOT (Graines Manchottes), Léo TOULLEC (artisan maçon) Daniel VILLAIN, Romain NIGOND (artisan partenaire), Léa NICOLLE,
Membres de P & M : Arnaud ALLANIC, Emmanuel SAVARY, Julien FREMOND (P&M/Association AVRIL), Jean LAURENT, Anne VILLAIN, Dominique EVE, François WILLAERT, Antoine LÉBOULLANGER
Marie-Luce PRIME (salariée P&M)

Excusés :

Hervé AGNES (Association les Amis de Pierre de Castellane), Jean-Louis SION (P&M/Association AVRIL), Hervé GUASCH, Laurent BEAUMONT, Nadège CARLIER (GRAINE Nie), Didier FREMOND (P&M), Caroline CHARVET et Guillaume CHARRIER (les Chantiers de demain), Pierre THELLIER, Véronique DESFEUX (association AVRIL), Thierry LECLAINCHE (ARRIMAGE), Camille Fontenelle (P&M / Enerterre)

Votes des rapports :

Les rapports moral, d'activités et financier ont été adoptés à l'unanimité. Une centaine d'adhérents cette année encore. Le bilan financier indique un léger déficit de 1500€. La fête des 20 ans de l'association n'a pas impacté le résultat grâce à des demandes de subvention propres à ce projet.

Tiers renouvelable et Elections au Conseil d'administration :

L'ensemble du tiers renouvelable a été réélu, à savoir :

- Dominique Eve ● Didier Fremond ● Valérie Leconte ● Emmanuel Savary ● Anne Villain

Un membre est démissionnaire : Mr Jean-Louis SION (Association Pierre & Masse / Association AVRIL)

Un nouveau candidat élu au conseil d'administration :

- Mr Hervé GUASH (bénévole actif de Pierre & Masse)

Le bureau reste identique avec :

- Mr SAVARY Emmanuel, Mr FREMOND Julien, Mr ALLANIC Arnaud, Mr EVE Dominique, Mr LAURENT Jean, Mme LECONTE Valérie, Mr FREMOND Didier.

Projets 2023

Boulangerie :

L'étape du four à pain terminée, l'aménagement de la boulangerie va se poursuivre avec en prévision les chantiers suivants :

- Enduits et joints intérieurs
- Enduits et joints extérieurs
- Pose définitive des menuiseries (bandes de redressement, seuils...)
- Réfection de la dalle et pose d'un parement (en réflexion)
- Pose d'un plafond en sous-face des solives du plafond et isolation entre solives.
- Agencement et équipement du fournil : plan de travail, évier...

L'objectif étant d'en faire un lieu confortable permettant un usage intensif du lieu par différents publics, y compris professionnels en formation ou en production.

Gestion des eaux usées/assainissement :

Suite aux discussions ayant eu lieu en 2022 avec les services de CMB (MM. PERRUAUX, DEBROISE, MARIE notamment), l'assainissement du site est toujours en cours de réflexion.

Nous avons attiré l'attention des services de CMB sur la nécessité d'avoir un système approprié et dimensionné aux usages du site (peu d'effluents et une grande majorité de l'eau consommée allant aux chantiers et non à l'assainissement), et permettant de maintenir les usages suivants, importants à nos yeux :

- conservation de l'esplanade, en remblais aujourd'hui, pour avoir un espace en terre arable.
- conserver une possibilité d'accès à la boulangerie en véhicule depuis le parking.
- conserver un accès piéton entre le pignon nord et le chemin de la cour.

Ces zones pourront par ailleurs servir de support pour :

- de futur chantiers de maçonnerie.
- être un support pour des carrés de terrain pour la multiplication de graines de variétés anciennes en partenariat avec « Les Graines Manchottes ».

Poursuite de l'aménagement du site :

Dans l'optique de la construction du préau accolé au pignon est de la Maison, sur la base des fondations historiques restantes, de premiers chantiers de dégagement ont eu lieu début 2023 et se poursuivront dans l'année. L'objectif immédiat est de pouvoir offrir ces fondations comme support aux différents stages et formations pour reprendre la maçonnerie et consolider ces fondations. L'objectif à plus long terme est de pouvoir effectuer des levées de masse sur ce soubassement rendu stable.

Partenariat :

Pour densifier la vie du site toujours, l'année 2023 verra :

- Le maintien de la convention avec l'ITEP et la venue plus fréquente de publics scolaires sur le site.
- Le maintien des partenariats avec les collèges, et la venue plus fréquente des centres aérés Projet cet été de remise en état de l'abri de jardin sur le centre aéré de Coutances « les baladins » ; mobilisation des enfants pour la reconstruction en terre crue.
- Des discussions sont en cours avec divers professeurs et responsables pédagogiques même au-delà du territoire de la CMB (intervention de Marie-Luce début 2023 à la Maison du Département au Forum Culture Collèges).
- Une formation Intervention sur le Patrimoine Bâti – option maçonnerie sera lancée en septembre 2023 par le Lycée Professionnel Thomas Pesquet de Coutances. Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'équipe pédagogique pour évaluer la possibilité de faire venir les élèves sur le site de la Monterie sur la base d'une convention. Affaire à suivre...
- Nous avons entériné les adhésions mutuelles entre Pierre & Masse et Familles Rurales (antenne de Tessy-Moyon). Ce partenariat permettra de faire venir du public jeune (centre de loisirs) et ancien (MARPA – Maison d'autonomie) de cette zone, sur la thématique du goût, de l'environnement, de l'éco-construction.

Avenir du site :

M.MARIE, Directeur Général des Services de Coutances Mer et Bocage, est venu visiter le site de Pierre et Masse début février. Cela fut l'occasion de lui présenter les différentes activités, réalisations et partenariats établis par l'Association sur le site qui reste la propriété de CMB.

À cette occasion, M.MARIE a évoqué l'avenir du site lié à la situation financière de la Communauté de Communes, qu'il a présentée comme critique. A un terme proche (18 à 24 mois), la collectivité pourrait se séparer d'un certain nombre des bâtiments et sites qu'elle possède en propre, dont celui de la Monterie, car la hausse des coûts de l'énergie et l'inflation ne permettent plus d'assumer les charges liées à ces bâtiments.

(CMB possède 200 sites environ sur son territoire).

Une politique de restructuration du patrimoine bâti de CMB est en cours : afin d'éviter la vente du site, des pistes ont été évoquées afin de faire de la Monterie un site-clé en maximisant le taux d'occupation du site (présence dans les bureaux, accueil d'autres structures et d'événements divers) ainsi que les partenariats et formations. Dans l'absolu, M.MARIE a signifié que la collectivité ne s'opposerait pas à un rachat du site par l'association. Cette situation pose la question de l'avenir du site et de l'association, les deux étant indissociables. Aucune piste n'est écartée à l'heure actuelle, et les adhérents seront invités à participer à cette réflexion, toutes les idées étant bonnes à prendre !

Les échanges sur l'avenir du site et sa fréquentation :

La piste du rachat du site par l'association semble peu opportune parce que les frais de fonctionnement ne pourraient pas être supportés.

La nouvelle association LES GRAINES MANCHOTTES a pris place dans les locaux de la Monterie et est en passe d'en faire son siège social tout prochainement.

Mme Valérie Leconte, élue, précise que la Monterie est le seul bâtiment de la CMB sur le pôle de Cerisy la Salle et qu'il serait dommageable qu'il n'y ait plus cette représentation.

Mme Corine Clément, élue, se veut rassurante quand à la priorité de la vente de ce bâtiment. Pour en avoir échangé avec Mr MARIE, elle précise que la Monterie ne sera vendu en premier lieu.

Mme Françoise Herman conseille de consulter l'association « L'outil en main » installée à Périers pour une mutualisation des lieux.

Le réseau solid'R a déjà été sollicité mais la localisation de la Monterie est trop excentrée par rapport à l'ensemble du collectif qui est plutôt implanté à Coutances et ses proches environs.

Pierre & Masse va continuer à explorer les pistes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h45.

L'assemblée générale se ponctue autour d'un verre de l'amitié et d'une dégustation de pain et de gourmandises salées et sucrées préparés par Antoine Leboullanger et 4 autres jeunes adhérents venus prêter main forte dès le début de journée.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Mr Emmanuel SAVARY, co-président



Mr Dominique EVE, secrétaire

